

Image not found or type unknown



Démission marine nationale rapide

Par **thonymarine**, le **11/10/2010** à **12:35**

Bonjour,
Je suis dans la Marine nationale française depuis mars 2008 avec un contrat de volontaire marine. Une société civile me propose un poste mieux payé (environ 1700 euros au lieu de 930 euros embarqué dans la Marine). J'ai demandé ma démission mais les choses stagnent !!!! Comment faire pour accélérer le processus ??? sachant que mon Capitaine de compagnie ne peut pas me voir !!!
Merci d'avance.